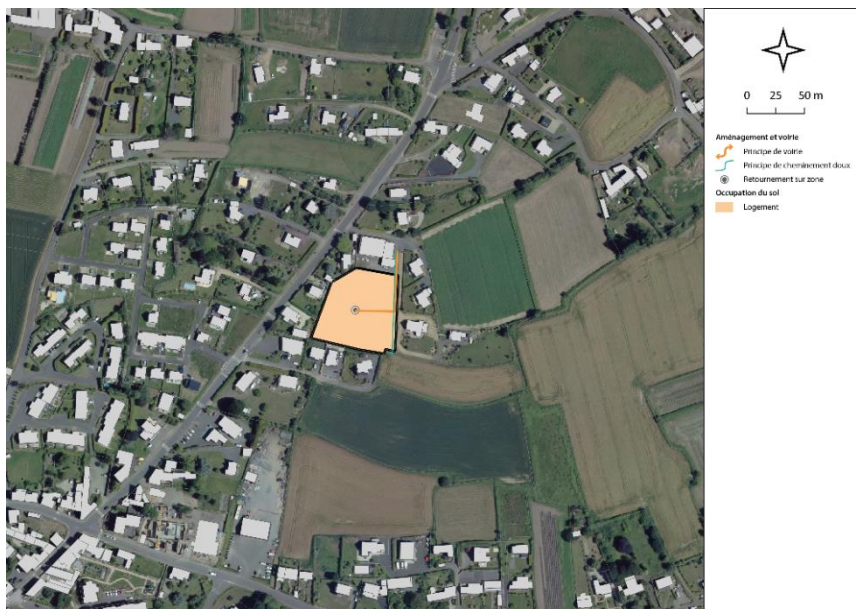


SECTEUR 2. RUE IRÈNE ET FREDERIC JOLIOT-CURIE



Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Afin de favoriser l'intégration du projet dans son environnement proche, les futures constructions présentent des formes de toiture à deux pans.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'une urbanisation d'ensemble.

Superficie :		0,42 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		5	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	